Journal communal de Grassac

N° 71 Décembre 2015

Sommaire :

- Mot du Maire
- État civil
- Travaux communaux
- École de notre village
- Associations de Grassac
- Quelques moments de partage en images
- Information Calitom
- Budget
- Informations pratiques
- Invitations

Le mot du Maire :

Le Conseil Municipal et moi-même nous efforçons de travailler au plus près des habitants de notre commune.
Vous êtes nombreux à venir nous rencontrer dans les locaux de la mairie réaménagée et ceci montre bien qu'elle est un lieu utile et nous nous attachons à faire perdurer cette proximité.

Comme annoncé l'an passé, les panneaux d'information sont maintenant implantés dans les hameaux. Le site internet est créé mais encore en maintenance. Nous travaillons activement à sa construction. Ces 2 outils vous permettront de suivre les informations communales tout au long de l'année.

Cet été, les enfants ont pu s'approprier l'aire de jeux qui a vu le jour en dessous du terrain de tennis, sous les peupliers.
Beau projet pour notre petite commune qui ne compte pas moins de 45 enfants âgés de moins de 10 ans.

Le climat budgétaire tendu a provoqué quelques retards dans la suite des travaux «Chez Papet/Chez Durand» mais ils sont au programme.

Notre communauté de communes Seuil Charente Périgord s'apprête à s'unir avec une autre, Bandiat Tardoire.
L'heure est au questionnement mais je m'attacherai à défendre les intérêts de Grassac au sein de ce nouveau territoire composé de 29 communes.
Nous serons amenés à mutualiser de plus en plus nos besoins, nos matériels et nos personnels pour réaliser des économies afin de faire face à la diminution des dotations de l'Etat et aux mises au normes imposées. Nous pratiquons déjà cette mutualisation avec Charras puisque nous avons du matériel commun et un employé qui travaille à mi-temps sur chacune de ces 2 communes.

Nous n'avons pas multiplié nos employés communaux mais Martine se promène souvent accompagnée... En effet, elle est le maître de stage de Maxime RONCIN, un jeune Grassacois de 15 ans, que nous accueillons jusqu'en février.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui s'installent dans notre paisible village.
Dans l'attente de vous rencontrer le 16 janvier lors de la soirée des vœux, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, entourés de ceux que vous aimez, moments à chérir dans cette période d'actualité mouvementée.

Sylvie Bernard.

État civil 2015 :

- ***Naissances :***
  - **Églantine Canit Garot**
    née le 01 janvier 2015 fille de Michaël Christian Canit et Virginie Rolande Garot (Les Cataforts)

  - **Mewenn Gillot**
    née le 23 janvier 2015 fille de David Bernard Gillot et Gaëlle Annie Annette Charlier (Les Bois de la Tâche)

  - **Jeanne Brouillet**
    née le 25 janvier 2015 fille de Frédéric François Brouillet et Céline Sophie Cheyrade (Le Chêne Vert)

  - **Luïs Eddy Andréas Flores**
    née le 08 juin 2015 garçon de Eddy Eloi Alex Flores et Isabelle Eloïse Beucher (Les Caillaudies)

Félicitations aux heureux parents

- ***Mariages :***
  - **Vincent Pierre Brun**
    et François Constant Roux,
    le 14 février 2015 (Maine Epauty)

  - **Pierre Émile Maurice Renouf**
    et Marie-Thérèse Françoise Nadaud,
    le 08 avril 2015 (Beaulieu)

  - **Jean-Louis Lapouge**
    et Fabienne Pascaud,
    le 21 novembre 2015 (Beaulieu)

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

- ***Décès :***
  - **Léone Fernande Massicot, née Caquineau**
    décédée le 19 décembre 2014 (Chez Durand)

  - **René Jean Depit,**
    décédé le 22 mars 2015 (Chez Durand)

  - **Colette Francine Élisabeth Noble , née Truffandier**
    décédée le 28 mars 2015 (Terre des Fontaines, La Cibardie)

Sincères condoléances aux familles

Les travaux communaux :

Chêne Vert :

Installation d'un miroir au « Chêne Vert » pour la sécurité des usagers.
Les problèmes de visibilité pour couper ce carrefour en direction de « l'Hermite » sont maintenant résolus.
Travaux réalisés en partenariat avec le département.

Réfection de chaussée :

L'entreprise BARBARIE est intervenue sur la route communale allant de la «Croix de Perle» à «Doumérac».
Le montant des travaux s'élève à 17000€ mais la commune va percevoir une subvention FDAC (Fonds d'Aide Aux Communes) de 8000€.

WC handicapés :

Ils sont installés dans la cour de l'école.
Cette mise aux normes a été réalisée avec le financement de la communauté de communes.
La partie administrative a été gérée par la commune.

Aménagement Chez Papet / Chez Durand :

La localisation des réseaux d'eau et d'électrification faite, la pose des buses devrait pouvoir se réaliser courant décembre.
Elle permettra d'assainir la chaussée et nous pourrons ensuite envisager le revêtement..

Ralentissements en agglomération :

A la demande des habitants et des employés communaux qui se sentent en danger aux abords des routes, des travaux visant à faire ralentir les automobilistes sont à l'étude.
Nous avons demandé conseil auprès de l'ATD (Agence Technique Départementale) et de la DDT (Direction Départementale des Territoires).
Au préalable un comptage du nombre et la vitesse des véhicules dans la traversée du bourg, sur la RD16, a été réalisé.
La RD34 connaît les mêmes soucis au niveau des « Fouilloux » et du « Bois de La Tâche ».
La présence des seules haies ne suffit pas à faire ralentir les véhicules.

Aménagement du lavoir :

Dans un soucis de sécurité et d'esthétique, l'entourage métallique qui bordait le lavoir a été retiré par nos employés communaux.

Site internet communal :

Un site internet communal a été crée avec l'aide de M. KERN Philippe que nous remercions chaleureusement. Il est actuellement en construction. Courant 2016, vous pourrez suivre sur www.grassac.fr de manière régulière les informations concernant la vie de notre village. De ce fait, notre journal annuel communal s'en trouvera amoindri.

Aire de jeux :

La municipalité de Grassac vient de réaliser une très belle aire de jeux pour amuser les enfants de la commune. Elle est située à côté du court de tennis, dans un cadre verdoyant à l'ombre des grands peupliers. Les jeux ont été soigneusement choisis pour répondre aux envies des enfants de deux à douze ans. Ils ont été fabriqués dans le Limousin. Ils disposent d'un dispositif d'amortissement de chute qui s'intègre parfaitement à l'environnement qui sera prochainement invisible car intégré à la pelouse. La commune de Grassac compte quarante cinq enfants de moins de dix ans pour une population totale d'environ trois cent habitants.

Le coût total de cette réalisation s'élève à 15 130€, financé à hauteur de 20% par la commune, de 25% par fond parlementaire de Nicole Bonnefoy, de 15% par le département de la Charente, de 40% par la région Poitou-Charentes.

F B, article Charente libre du 07 septembre 2015

L'école de notre village :

- **Quoi de neuf à l'école ?**

Cette année, nous sommes 19 élèves à l'école : 11 CE1 et 8 CE2.

Notre maîtresse n'a pas changé, notre cantinière non plus et pour la deuxième année Françoise Chantareau surveille le repas de midi, s'occupe des TAP (temps d'activités périscolaires) et de la garderie le soir.

Le plus gros changement s'est produit dans la classe : nous sommes maintenant équipés d'un vidéoprojecteur et d'un tout nouveau tableau blanc.
Nous en profitons pour remercier la commune de Grassac et la CDC Seuil Charente Périgord qui nous ont permis de profiter de ce nouvel outil.

Nous correspondons cette année avec une classe de CE1/CE2 de l'école de Saint Quentin de Baron, située près de Libourne. Nous espérons nous rencontrer au cours de l'année.
Nous échangeons des lettres « papier » mais aussi des mails, afin d'apprendre à se servir de l'outil numérique.

Comme tous les ans, nous avons organisé pour les parents un repas dans le cadre de la semaine du goût. Cette année, le thème était : « L'art, on en fait tout un plat ! ». Ce repas a eu lieu à Charras et nous remercions les personnes présentes.
Nous avons travaillé sur la première guerre mondiale et l'armistice du 11 novembre.
Des enfants de la commune étaient présents lors de la cérémonie au monument aux morts. Ils ont lu un poème et ont participé au chant de la Marseillaise.

Cette année, nous n'organiserons pas de marché de Noël mais nous espérons tout de même que le père Noël nous rendra une petite visite à l'école….à moins que nous n'ayons pas été assez sages….

Nous tenons aussi à remercier l'AE2CGR (l'association éducative) sans qui nous ne pourrions pas bénéficier de sorties pédagogiques (piscine, sorties USEP, spectacles,…).
Il faut savoir que grâce à l'association, les sorties pédagogiques dont nous bénéficions sont « gratuites » pour les parents.
L'association viendra vous solliciter comme tous les ans lors de la vente des calendriers.
Nous espérons que vous leur réserverez le meilleur accueil !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'à toutes vos familles !
A l'année prochaine !

Les élèves de l'école de Grassac et leur maîtresse.

Les associations de Grassac :

- **Vivre Grassac :**

Pour cette nouvelle rentrée l'association Vivre Grassac remercie toutes les personnes qui sont venues nous rejoindre et participer à nos soirées et activités. Nous avons partagé de bons moments dans la joie et la convivialité. Nous reconduisons notre projet d'animation en proposant de nouvelles activités:

- Vannerie
- Marche
- Création d'un jardin de curé
- Couture
- Fabrication d'un four solaire
- Réalisation de cosmétiques

Le début et les horaires des ateliers seront affichés en mairie et sur les panneaux communaux.

Cette année nous animerons différentes soirées et manifestations :

- Soirée dansante
- Loto
- Soirée entrecôte avec feu d'artifices
- Théâtre
- Troc aux plantes et vide grenier
- Pique-nique partagé à l'étang de chez Merle

Pour les enfants nous avons le projet d'une journée jeux de piste géant et d'un bal.
Nous aborderons le thème de Noël en accueillant les enfants le Dimanche 13 décembre à 14 h 30 pour la décoration de Noël suivi d'un goûter.
Nous fêterons **Noël le samedi 19 décembre 2015.**
Un spectacle de clown débutera dès 15 h suivi d'un goûter et bien sûr nous aurons la visite du Père Noël avec ses beaux cadeaux .

Toute l'équipe de Vivre Grassac vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et nous serons ravis de vous accueillir de plus en plus nombreux en 2016.

- **<u>La Cie Lune d'Ailes du théâtre professionnel au cœur de Grassac</u> :**

En 2014, après dix années passées en terre bordelaise, la Compagnie LUNE d'Ailes prend ses quartiers à Grassac, portée par notre volonté constante d'être en lien les spectateurs. Et plus personnellement, Cédric Corbiat tenait à nous faire découvrir son bout de trésor charentais, Grassac.

La compagnie Lune d'Ailes est née d'un désir de promouvoir un théâtre créatif, audacieux et original. Nous construisons nos spectacles comme une relation directe entre acteurs et spectateurs. Nous souhaitons encourager l'accessibilité de tous au théâtre et à la culture. Ce fut le sens de la représentation du spectacle « *Une soirée avec Feydeau* », à la salle des fêtes au mois de juillet dernier. Une belle soirée avec plus 80 personnes présentes. Vos applaudissements et vos sourires furent notre plus belle récompense. Nous tenons à remercier la municipalité qui nous a permis d'organiser cette soirée. Grassac est au milieu des bois et nous sommes persuadés que même dans cette terre rurale, la culture peut pousser au milieu des champs.

De plus, la Compagnie travaille autour des mots et de l'oralité, avec des textes contemporains que nous pouvons écrire ou des textes classiques. Au fil des rencontres, la compagnie s'est enrichie d'influences et de compétences de nouveaux artistes. Nous utilisons tous les moyens d'expression pour raconter. Nous sommes des passeurs d'histoires. Notre métier au-delà de la passion, c'est aussi orchestrer la beauté du partage.
C'est pourquoi, nous avons créé en 2013, le festival "*Lire en Ville*" à Montbron, où nous proposons, au fil d'une semaine, des rendez-vous autour de la lecture et des mots.

Notre catalogue contient différentes propositions de spectacles. Pour les tous petits avec « *Figure-toi* », solo de danse et d'objet. Il y aussi « *Virgule et Circonflexe* » spectacle à partir de 6 ans sur le thème de la lecture que les enfants de l'école de Grassac ont pu applaudir en mai dernier dans le cadre du festival Fariboles. Les adultes peuvent également rire aux éclats avec « *Une soirée avec Feydeau* », où les quiproquos et les situations loufoques se succèdent. Nous invitons aussi à découvrir l'âme russe avec « *Point trop n'en faut* », opus autour de nouvelles d'Anton Tchekhov. Qui ne s'est jamais ennuyé un dimanche ? C'est à cette épineuse question que le spectacle « *Un Dimanche au Paradis* » s'attache à répondre pour le plus grand plaisir des spectateurs dans une ambiance jubilatoire où les personnages s'enchaînent pour parler de leur dimanche. Il y a aussi du rêve avec cette fable autour d'un frère et d'une sœur loin de chez eux, « *Graine d'exil* ». Pour finir, n'oublions pas le personnage burlesque de *Bernard Pivot*, homme affable et très sociable, spécialiste des inaugurations et grand amateur de bonnes manières, à sa façon….

Vous le voyez, la Cie Lune d'Ailes propose tout un programme de divertissements et de culture à votre service. Vous pouvez retrouver toutes nos infos sur

- notre site : **http://compagnielunedailes.wix.com/spectacle**
- suivre notre actualité sur notre page Facebook
- nous contacter par mail : **compagnielunedailes@hotmail.fr**

Nous espérons vous retrouver très prochainement pour de nouvelles aventures dans notre si charmant village de Grassac ou sur les scènes alentours.

L'équipe de la Cie Lune d'Ailes
Cédric Corbiat

Virgule et Circonflexe

Une soirée avec Feydeau

- **<u>L'amicale de chasse du Château d'Horte</u>** :

L'amicale de chasse du Château d'horte fondée en 1984 par des Propriétaires est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901. En 1999 les Statuts sont modifiés et elle devient association communale ouverte à tous les habitants de la commune qui souhaitent y adhérer ainsi que les hors commune après admission par l'assemblée générale.

Les statuts et la liste des membres du conseil d'administration sont déposés en Mairie de Grassac.
L'Amicale de chasse du Château d'Horte est composée aujourd'hui de 31 adhérents âgés de 16 à 83ans, tous unis par le même sport, la même passion, le même plaisir de se retrouver ensemble dans la nature à courir les bois et les champs afin de prendre un bon bol d'air et de temps en temps prélever un gibier.

L'Amicale de chasse du Château d'Horte a pour mission la gestion des espaces ruraux et de la faune sauvage en maintenant un équilibre entre les espèces par la protection, le repeuplement, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse. Elle a aussi un devoir de protection des cultures agricoles auprès des agriculteurs contre les dégâts de grand gibier. L'indemnisation des dégâts aux cultures est payée par les chasseurs par le biais des bracelets chevreuil 24€, sanglier 35€, cervidé 95€, qu'il est obligatoire de boucler chaque animal prélevé.

Depuis quelques années il est constaté une recrudescence de la tuberculose bovine dans nos campagnes. Cette maladie provenant des cheptels bovins et animaux domestiques se propage à la faune sauvage. Les blaireaux, les sangliers et les cervidés en sont les vecteurs. Des animaux contaminés ont été pris coté sud du massif d'Horte sur le canton de Villebois Lavalette. Si la maladie est décelée dans un cheptel bovin tout le troupeau est abattu avec des conséquences dramatiques pour l'agriculteur, aussi nous nous devons d'être vigilants.
Un réseau de surveillance et de lutte contre cette maladie a été créé à l'échelon National : **SYVATUB.**
Les chasseurs de l'Amicale de chasse du Château d'Horte soucieux du bon état sanitaire de leur territoire y adhèrent à 100%. La surveillance des terriers de blaireaux est accentuée et le contrôle initial des animaux prélevés est systématiquement fait par un chasseur habilité pour pratiquer cet examen. Dans le même esprit sanitaire et pour le respect de l'environnement un groupement de collecte des déchets de venaison a été mis en place en 2013. L'achat du bac d'équarrissage et l'évacuation des déchets est un coût important pour les chasseurs. La Commune participe par une subvention au financement de cette opération, je la remercie vivement.

Chaque année au printemps l'Amicale de chasse du Château d'Horte organise un repas de chasse à la salle des fêtes de Grassac, le prochain aura lieu le 20 Mars 2016, tous les habitants de la commune y sont conviés.

L'Amicale de chasse du Château d'Horte remercie les propriétaires ruraux de Grassac qui mettent leurs biens à la disposition des chasseurs, elle remercie la municipalité pour l'aide financière et matérielle qu'elle lui apporte.

Le Président , Rémy Fourgeau.

Quelques moments de partage :

Venue du Père Noël

Soirée des Vœux 2015

Formation défibrillateur

Commémoration du 8 mai

Naissance d'une aire de jeux cet été

Novembre, devoir de mémoire

Rencontre avec les Aînés

Tri : tenez-vous prêts

Les consignes de tri des emballages recyclables vont changer. A partir de 2016, la famille des plastiques acceptés dans les sacs jaunes s'agrandit. Depuis le lancement en 2000, seuls les bouteilles et flacons étaient autorisés pour des raisons techniques et financières liées aux filières de reprise des matériaux.

Désormais, les plastiques souples comme les films entourant les bouteilles, les sacs plastiques, les sachets alimentaires… ainsi que les plastiques rigides comme les pots de yaourt, de crème, les boîtes de confiserie, les barquettes polystyrène… sont acceptés.

Grâce aux efforts de tous, avec la réduction des déchets par le compostage, les poules, l'accès aux déchetteries : il restera peu d'ordures ménagères résiduelles.

Début 2016, les informations pratiques concernant ce changement seront communiqués dans la presse, le magazine de Calitom, de nouveaux guides du tri. Pour en savoir un peu plus dès à présent, les consignes ont été mises à jour sur les sacs jaunes.

Si le recyclage vous intéresse particulièrement ou par simple curiosité, venez visiter le centre de tri départemental Atrion (à Mornac) : renseignements et inscription gratuite au 0800 500 429 de Calitom, service public des déchets (www.calitom.com).

Budget 2015

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les
budgets primitifs 2015 de la Commune

Budget total de fonctionnement : 215 575,28 €

Recettes de fonctionnement, impôts locaux

Taxe habitation	10,66%
Foncier bâti	7,05%
Foncier non bâti	22,60%
Cotisation foncière des entreprises	13,87%

Les taux 2015 votés par le Conseil Municipal sont restés identiques à ceux de 2014.

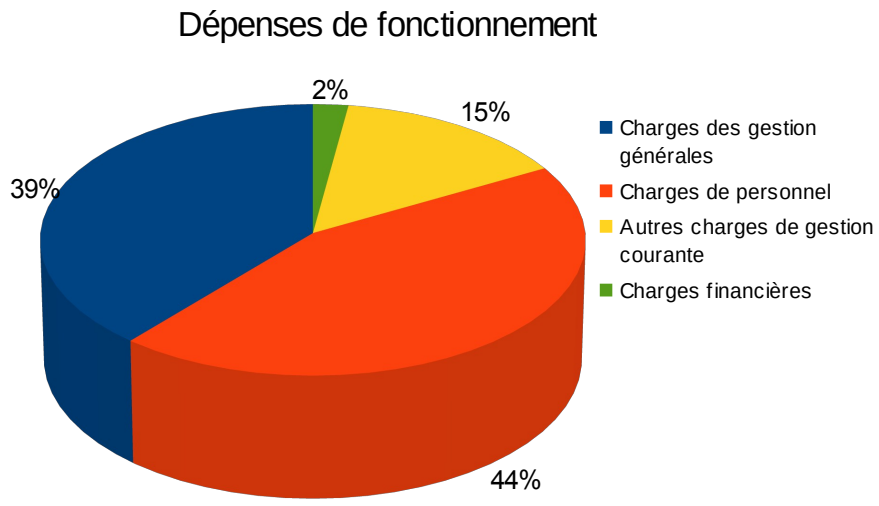

Charges des gestion générales (eau, électricité, carburants, entretien, assurances, transports scolaires, fêtes & cérémonies, affranchissement, télécommunication, etc...)
Autres charges de gestion courantes (indemnités des élus, subventions versées aux Associations)

Budget total d'investissement : 91 575,02 €

Le Conseil Municipal a prévu d'utiliser une partie du budget prévisionnel pour investir dans :

- l'installation d'un miroir au Chêne vert et nouveaux panneaux
- le défibrillateur
- l'aire de jeux
- des travaux routiers « La Croix de Perle – Doumérac »

Informations pratiques :

Prix location salle des fêtes :

- commune : 105 € l' été
  120 € l'hiver

- hors commune : 155 € l'été
  170 € l'hiver

Les habitants de Grassac ont également la possibilité de louer des tables en bois avec bancs et tréteaux pour la somme de 10 €.

Ouvertures Mairie : 05 45 70 23 91

- 8H15 – 12H30 & 13H45 – 17H30 les mardis
- 8H15 – 12H30 les vendredis
- 9H00 – 12H00 les samedis semaines paires

Permanences Elus :

- Sylvie BERNARD, maire : 9H30 – 11H30 les vendredis
  10H00 – 12H00 les samedis pairs
  et sur rendez-vous

- Marielle TESSON, 1ère adjointe : 10H00 – 12H00 les samedis pairs
  et sur rendez-vous

- Patrick DEVERS, 2ième adjoint : sur rendez-vous

- Annette PERISSAT, 3ième adjointe : 10H00 – 11H00 les mardis
  et sur rendez-vous

Numéros d'urgence :

- N° européen 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police secours 17
- Enfance maltraitée 05 56 96 40 80

Nous déplorons la fermeture définitive de la Gendarmerie de Marthon au 01/07/2016

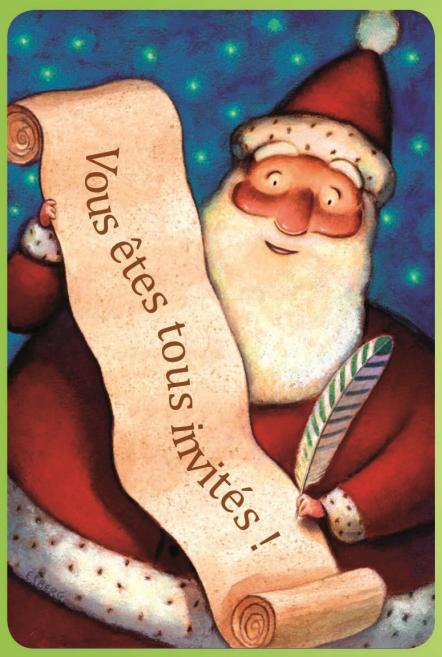

Le samedi 19 décembre à 15H,
venez assister au spectacle de clown
à la salle des fêtes.

Il sera suivi d'un gôuter
et de la visite du Père Noël.

(Décoration de la salle et goûter le dimanche 13 décembre à 14h30, pour les enfants qui le souhaitent)

Pour
fêter ensemble
l'année 2016 autour d'un buffet,
les membres du conseil municipal
vous donnent rendez-vous
le samedi 16 janvier à 19h,
à la salle des fêtes.

Grassac, journal communal n° 71, dépôt légal : 16/10/841

Responsable de publication : Syvie BERNARD, maire de Grassac
Rédaction : l'ensemble du Conseil Municipal et les Associations
Mise en page : Annette PERISSAT & Sylvie BERNARD
Comme chaque année, vous pouvez contribuer au journal communal en contactant la mairie ou en déposant vos articles sur cne.grassac@wanadoo.fr